

PASSY

*Saône-et-Loire, canton Saint-Gengoux-le-National,
arrondissement Mâcon, 68 habitants*

PASSY-SUR-GUYE est cité dans une charte de Cluny en 962. Dans le dernier quart du XVI^e s., Passy était le siège d'une seigneurie. L'église, dédiée à saint Roch, est un édifice dont les parties les plus anciennes semblent remonter au milieu du XI^e siècle. Son plan simple est caractéristique des édifices de cette époque : elle est bien orientée et comprend une nef plafonnée, une travée supportant le clocher flanqué de deux chapelles et une abside semi-circulaire voûtée d'une demi-coupole.

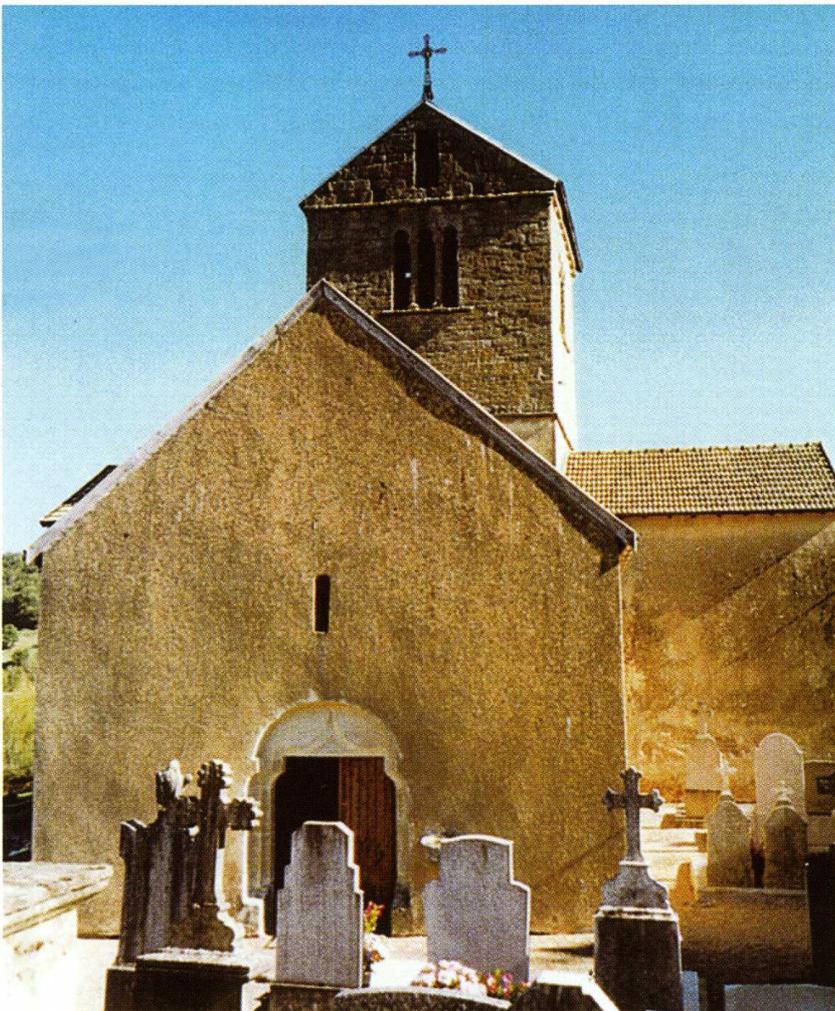
La nef n'a conservé de ses dispositions initiales que sa façade occidentale et son mur nord. À l'intérieur, l'élévation de celui-ci est divisée par trois arcatures en plein cintre définissant trois travées percées chacune d'une baie très ébrasée ; celle de la travée du centre a été agrandie. À l'extérieur, deux contreforts plats ou lésènes rythment la façade. La porte de la façade occidentale est en accolade, dans un style du XVI^e s. très local ; elle est surmontée d'une baie très étroite.

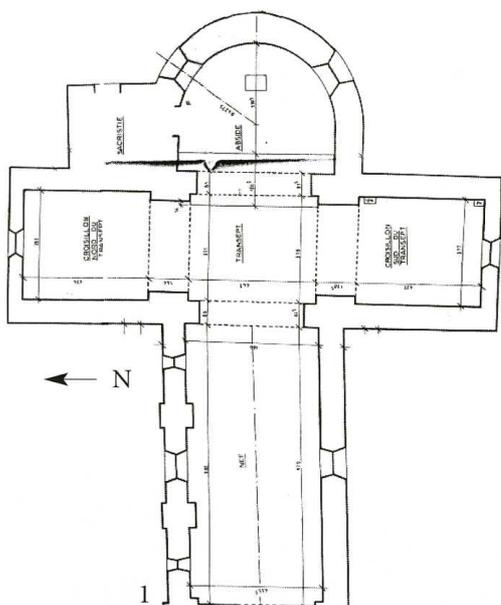


1

Passy (Saône-et-Loire)
Église Saint-Roch
1. Vue générale du village
2. Façade occidentale

2





Passy (Saône-et-Loire)

Église Saint-Roch

1. Plan (M. Gignoux, arch.) 1998

2. Ouvertures du clocher

3. Chevet et clocher de l'église

La croisée du transept, portée par quatre arcs en plein cintre, repose sur des massifs de plan carré à tailloirs rudimentaires. Elle est couverte d'une coupole octogonale sur trompes. La réalisation en maçonnerie de très petit appareil des trompes, ainsi que la présence sur les faces latérales d'une arcature lombarde indiquent une exécution qui pourrait être datée des premières années du XI^e siècle. La tour du clocher, de plan carré, comporte un soubassement nu délimité par un bandeau. L'étage massif est peu percé ; ses quatre faces sont identiques : ses baies triples sont étroites et élancées et leurs arcs en plein cintre sont portés par des colonnettes doubles. Seul un bandeau partiel souligne la naissance des baies ; aucune décoration ne vient les agrémenter, sinon les corbeilles des chapiteaux, ornées de larges feuilles retournées en bouton. Au-dessus d'une corniche à modillons, les deux pignons est et ouest sont percés d'une grande baie rectangulaire dans leur axe et laissent apparaître deux logements de poutre à leur base. Ces percements pourraient être les témoins d'un dispositif de défense escamotable du type bretèche. Ces murs-pignons, très soignés, sont construits en grand appareil, comme des chaînes d'angle, tandis que les autres façades sont en moyen et petit appareils. L'abside ne présente aucun contrefort ; elle est couverte en laves (pierres calcaires plates posées en tas de charge). Elle semble appartenir à une phase de reconstruction importante de l'édifice au début du XVI^e s., qui concerne également le mur sud de la nef. La Sauvegarde de l'Art français a accordé en 1999 une aide de 62 000 F pour les travaux de couverture et d'enduit de l'abside et du clocher.

J.-D. S.

